

Séance ordinaire du 14 décembre 2021

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi quatorze décembre deux mille vingt et un à neuf heures cinq, à la salle exécutive Norbert-Brousseau de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2021-12-12

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 14 décembre 2021.

CE-2021-12-13**Besoins de main d'œuvre à la Direction des affaires juridiques et du secrétariat corporatif**[Document d'aide à la décision GCH-2021-073](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des affaires juridiques et du secrétariat corporatif, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2021-073, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

CE-2021-12-14**Besoins de main-d'œuvre au Bureau de la performance organisationnelle et de l'expérience client**[Document d'aide à la décision GCH-2021-094](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre au Bureau de la performance organisationnelle et de l'expérience client, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2021-094, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

CE-2021-12-15**Affectation temporaire d'un superviseur par intérim du centre de service à la clientèle du Bureau de la performance et de l'expérience client et lettre d'entente à intervenir avec un membre du personnel**[Document d'aide à la décision GCH-2021-096](#)

Il est résolu d'affecter temporairement monsieur Frédérick Vézina-Cantin à titre de superviseur par intérim du centre de service à la clientèle du Bureau de la performance et de l'expérience client, et ce, à compter du 8 décembre 2021, et d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir entre les parties.

CE-2021-12-16**Nomination d'un capitaine à la planification opérationnelle à la Direction du service de police**[Document d'aide à la décision GCH-2021-101](#)

Il est résolu de nommer monsieur Pascal Fortier, à titre de capitaine à la planification opérationnelle à la Direction du service de police, poste cadre policier, classe 1, échelon 2.

CE-2021-12-17**Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté**[Document d'aide à la décision GRE-2021-051](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté,

telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2021-051, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2021-12-18

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités

[Document d'aide à la décision GRE-2021-053](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville à participer aux activités organisées au bénéfice d'organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2021-053, et tout autre membre du conseil de la Ville intéressé, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à ces événements.

CE-2021-12-19

Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision GRE-2021-054](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2021-054, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2021-12-20

Financement de la dépense relative à la réalisation du projet *Promotion des produits d'hygiène lavables à Lévis*

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2021-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer, sur une période de 18 mois, au montant maximal de 49 590 \$, la dépense relative aux salaires et aux honoraires professionnels pour la réalisation du projet *Promotion et mise en valeur des produits d'hygiène lavables à Lévis*, et ce, conditionnellement à l'obtention du financement de Reyc-Québec, dans le cadre de l'appel de propositions visant la réduction de l'utilisation de produits à usage unique.

CE-2021-12-21

Rapport des coûts d'entretien relatif au *Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte 2021*

[Document d'aide à la décision DEI-2021-012](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter le rapport des coûts d'entretien de la Route verte pour l'ensemble du territoire de la ville pour l'exercice financier 2021, tel qu'il est présenté en annexe à la fiche de prise de décision DEI-2021-012, selon les données du 24 novembre 2021.

CE-2021-12-22

Révision du budget d'investissement et entente à intervenir avec Diffusion

avant-scène concernant l'occupation exclusive des lieux à conclure dans le suivi de la demande de subvention du *Programme d'aide au développement des infrastructures culturelles* pour le projet d'agrandissement du Vieux bureau de poste

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2021-016](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de réviser et d'autoriser le budget d'investissement évalué à 10 600 000 \$ relatif au projet d'agrandissement du Vieux bureau de poste, de confirmer la participation financière révisée de la Ville à ce projet pour un montant de 5 500 000 \$, et ce, conditionnellement à l'obtention de la subvention demandée dans le cadre du *Programme d'aide au développement des infrastructures culturelles*.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure une entente à intervenir avec Diffusion avant-scène, concernant l'occupation exclusive du bâtiment du Vieux bureau de poste, aux fins de sa mission de diffusion des arts et de sa programmation, et ce, pour une durée de 22 ans suivant la fin des travaux d'agrandissement, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-12-23

Demande d'annulation d'une offre d'achat, abrogation de la résolution CE-2021-00-52 « Vente d'une partie du lot 6 263 359 du cadastre du Québec à Groupe Commercial AMT inc. (terrain situé sur la rue de la Pascaline, secteur Lévis) » et remboursement du dépôt

[Document d'aide à la décision DEV-2021-106](#)

Il est résolu d'accepter la demande d'annulation de l'offre d'achat qui avait été acceptée par la Ville le 19 janvier 2021 par la résolution CE-2021-00-52 « Vente d'une partie du lot 6 263 359 du cadastre du Québec à Groupe Commercial AMT inc. (terrain situé sur la rue de la Pascaline, secteur Lévis) », d'abroger en conséquence cette résolution et de rembourser au promettant-acheteur le dépôt.

CE-2021-12-24

Vente d'une partie du lot 3 017 855 du cadastre du Québec à Centre de distribution transrapide inc. (terrain situé sur la rue des Cordiers, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision DEV-2021-139](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter l'offre d'achat de Centre de distribution transrapide inc. d'une partie du lot 3 017 855 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-139, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Centre de distribution transrapide inc., d'affecter un montant de 500 064,35 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels, situés dans les zones et parcs industriels et le solde du produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que la partie de ce lot n'est plus affectée à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

CE-2021-12-25

Vente d'une partie du lot 3 017 855 du cadastre du Québec à Centre de distribution transrapide inc. (terrain situé sur la rue des Cordiers, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision DEV-2021-140](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter l'offre d'achat de Centre de distribution transrapide inc. d'une partie du lot 3 017 855 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-140, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Centre de distribution transrapide inc., d'affecter un montant de 500 064,35 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels, situés dans les zones et parcs industriels et le solde du produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que la partie de ce lot n'est plus affectée à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

CE-2021-12-26

Vente d'une partie du lot 3 021 186 du cadastre du Québec à Centre de distribution transrapide inc. (terrain situé sur la rue des Cordiers, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision DEV-2021-153](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter l'offre d'achat de Centre de distribution transrapide inc. d'une partie du lot 3 021 186 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-153, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Centre de distribution transrapides inc., d'affecter un montant de 349 784,03 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels, situés dans les zones et parcs industriels et le solde du produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que la partie de ce lot n'est plus affectée à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

CE-2021-12-27

Avenant numéro 12 au contrat de prêt à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour la gestion du *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*

[Document d'aide à la décision DEV-2021-155](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la ville de conclure l'avenant numéro 12 au contrat de prêt à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour la gestion du *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision

DEV-2021-155, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-12-28

Adhésion au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales 2022-0429-01 pour l'acquisition de pneus neufs, rechapés et remoulés

[Document d'aide à la décision APP-2021-216](#)

Il est résolu :

- d'autoriser l'adhésion au regroupement d'achats 2022-0429-01 afin de procéder, par l'entremise du Centre d'acquisitions gouvernementales, à l'achat de pneus neufs, rechapés et remoulés auprès des détaillants auxquels les contrats seront adjugés, pour une durée de trois années à compter du 1^{er} avril 2022, dans les limites des budgets alloués aux différents sous-projets et jusqu'à concurrence d'un montant global estimé à 705 000 \$, avant TPS et TVQ;
 - de s'engager à respecter les termes du contrat avec ce centre, ainsi qu'avec les prestataires retenus par celui-ci, comme si la Ville avait contracté directement avec ces fournisseurs à qui les contrats sont adjugés;
 - d'octroyer les contrats aux entreprises retenues par ce centre dans le cadre de ce regroupement d'achats, pour un montant n'excédant pas 200 000 \$ par contrat, incluant la TPS et la TVQ;
 - d'autoriser les fonctionnaires occupant les postes de Directeur de l'entretien des infrastructures et du Chef du Service des équipements motorisés à signer tout document requis par ce centre dans le cadre de cette adhésion.
-

CE-2021-12-29

Besoins de main-d'œuvre à la Direction des affaires juridiques et du secrétariat corporatif

[Document d'aide à la décision GCH-2021-103](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des affaires juridiques et du secrétariat corporatif, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2021-103, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

CE-2021-12-30

Attribution de contrats pour les services professionnels en ingénierie pour les projets de réfection des réseaux et chaussées des rues Montcalm, J.-K.-Laflamme et Paul-Racicot (lot 1), Giraud et Ménard (lot 2) et Parent (lot 3)

[Document d'aide à la décision APP-2021-213](#)

Il est résolu d'attribuer les contrats pour les services professionnels en ingénierie

pour les projets de réfection des réseaux et chaussées des rues Montcalm, J.-K.-Laflamme et Paul-Racicot (lot 1), Giraud et Ménard (lot 2) et Parent (lot 3) (appel d’offres 2021-55-123), de la façon suivante :

- pour le lot 1, à Pluritec ltée, pour une dépense estimée à 223 352,26 \$, avant TPS et TVQ;
- pour le lot 2, à Groupe conseil CHG inc., pour une dépense estimée à 153 715 \$, avant TPS et TVQ;
- pour le lot 3, à SNC-lavalin ltée, pour une dépense estimée à 168 300 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

CE-2021-12-31

Attribution du contrat pour les services professionnels pour la démolition et la reconstruction de la piscine du parc de la Rivière

[Document d’aide à la décision APP-2021-218](#)

Il est résolu d’attribuer le contrat pour les services professionnels pour la démolition et la reconstruction de la piscine du parc de la Rivière (appel d’offres 2021-55-119), à GBI experts-conseils inc., pour une dépense estimée à 103 845 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2021-12-32

Adhésion au regroupement d’achats du Centre d’acquisitions gouvernementales relatif à l’acquisition de services de courtage d’information en technologies de l’information et attribution d’un contrat

[Document d’aide à la décision APP-2021-217](#)

Il est résolu :

- d’autoriser l’adhésion au regroupement d’achats (numéro 2021-8049-80) afin de procéder, par l’entremise du Centre d’acquisitions gouvernementales, à l’acquisition de services de courtage d’information en technologies de l’information, incluant notamment des services-conseils de courtage en technologies de l’information, de veille et de conseils stratégiques pour nos projets dans le domaine des technologies de l’information, pour une entente d’une durée de 36 mois, qui couvrira la période du 30 janvier 2022 au 29 janvier 2025, conformément aux modalités prévues à l’entente, et ce, pour une dépense totale estimée à 200 000 \$, avant TPS et TVQ;
- de s’engager à respecter les termes du contrat avec ce centre, ainsi qu’avec les prestataires retenus par celui-ci, comme si la Ville avait contracté directement avec ces fournisseuses ou fournisseurs à qui les contrats sont adjugés;
- d’autoriser le fonctionnaire occupant le poste de directeur des Technologies de l’information à signer tout document requis par ce centre dans le cadre de cette adhésion.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d’attribuer le

contrat au prestataire de services retenu par le Centre d'acquisitions gouvernementales, dans le cadre de ce regroupement d'achats (numéro 2021-8049-80), à Gartner Canada co., pour un montant de 200 000\$, avant TPS et TVQ.

CE-2021-12-33

Financement de la dépense additionnelle relative à la réfection des filtres et la réparation de fissures et d'armature à l'usine de production d'eau potable du secteur Charny et modification du contrat

[Document d'aide à la décision APP-2021-219](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative à la réfection des filtres et la réparation de fissures et d'armature à l'usine de production d'eau potable du secteur Charny au montant maximal de 300 000\$, à même le règlement d'emprunt RV-2020-19-97.

Il est également résolu de modifier le contrat pour la réfection des filtres et la réparation de fissures et d'armature à l'usine de production d'eau potable du secteur Charny (appel d'offres 2021-50-17), attribué par la résolution CE-2021-04-30, au montant de 106 482,74 \$ avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2021-219.

CE-2021-12-34

Renouvellement du contrat de gré à gré concernant l'ajout de fonctionnalités, de licences et le soutien de plusieurs logiciels et progiciels intervenu avec PG solutions inc.

[Document d'aide à la décision APP-2021-220](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renouveler de gré à gré le contrat d'entretien et de support des logiciels et progiciels intervenu avec PG solutions inc., au montant estimé de 2 537 112 \$, avant TPS et TVQ, et ce, pour une durée de cinq ans, soit pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2026, et d'autoriser le directeur des Technologies de l'information à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-12-35

Aide financière à la Corporation de développement du Vieux-Lévis

[Document d'aide à la décision DEV-2021-145](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 7 780 \$ à la Corporation de développement du Vieux-Lévis, le tout aux conditions et modalités indiquées dans la fiche de prise de décision DEV-2021-145.

CE-2021-12-36

Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision GRE-2021-055](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté,

telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2021-055, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2021-12-37

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels, d'achat d'équipements, des réaménagements et des achats de mobiliers et à des achats afférents

[Document d'aide à la décision APP-2021-222](#)

Il est résolu :

- de financer de la dépense relative à la fourniture de services professionnels, d'achat d'équipements, des réaménagements et des achats de mobiliers et d'affecter un montant de 395 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2022, et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant;
- de financer de la dépense relative à l'achat d'équipements, des réaménagements et des achats de mobiliers et d'affecter un montant de 800 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2023, et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

CE-2021-12-38

Levée de la séance

La séance est levée à 11 h 06.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
